Parking des Rayes



BRÈVE DESCRIPTION

Le parking public des Rayes, commandé par la commune de Collonge-Bellerive, est situé sur le chemin du même nom, à la sortie du vieux village de Vésenaz, sur un terrain communal dans la partie est de la localité.

LE PROJET

L'ouvrage a été construit dans une fouille en parois berlinoises et se trouve en partie dans la nappe phréatique, qui a été rabattue localement pendant la construction. La structure en béton armé repose sur une dalle commune, les dalles des étages sont supportées par une structure classique avec des poteaux intermédiaires en béton armé. Le toit est constitué d'une dalle en béton armé, dimensionnée pour supporter l'équipement et les surcharges imposés par le programme. Le noyau central est constitué d'une structure en acier. Il est doté de grandes surfaces vitrées et abrite un ascenseur panoramique, un escalier métallique et des ponts de liaison. Les volumes en surface sont conçus de manière à ce que leurs fonctions soient facilement identifiables et que leur géométrie s'adapte aux caractéristiques topographiques du terrain.

LES SERVICES EN DÉTAIL

Il offre 201 places de parking, tandis que l'installation d'un poste de transformation basse/moyenne tension de 18'000 volts pour les services municipaux de Genève s'ajoute au programme de construction. Un centre de tri avec les conteneurs correspondants est également intégré, tout comme une place polyvalente avec différentes possibilités d'utilisation et une aire de jeux pour enfants. Le noyau central constitue le point de référence évident pour les accès piétons. Il est composé de verre et de métal, présente un design attrayant et se distingue par sa volumétrie cylindrique qui contraste avec tous les autres dispositifs prévus dans le projet. Les murs en béton de l'accès en surface sont recouverts de bois de cèdre afin d'atténuer l'impact visuel de cet élément tout en favorisant la perception d'une minceur horizontale. Une salle de contrôle

est équipée de tous les dispositifs nécessaires à la gestion et à la centralisation des systèmes de sécurité et d'exploitation, tels que la vidéosurveillance, le système d'arrosage, la détection de CO2, la sonorisation, l'éclairage de secours, la ventilation mécanique et le péage. En surface, les zones destinées au public sont soigneusement aménagées et généreusement arborées, de sorte que le toit du bâtiment puisse être utilisé avec un maximum de confort et par un grand nombre de citoyens.

Volume de la construction : 21'154 m^3

FACTS

Site	Chemin des Rayes 1222 , Vésenaz , Suisse
Statut	Terminé
Début de la construction	Juin 2003
Réalisation finale	Juin 2004
Architecte	Pierre Ambrosetti & Olivier Vallat Architectes - Genève + Collaborateur principal : Pierre Ambrosetti - Collonge-Bellerive

PRESTATIONS

Construction neuves